



**SNR**  
**34dB**

**Ø (mm)**  
**6-12**

Forme conique  
Facile à insérer



>>Utilisation (\*)

Un bruit fort sur le lieu de travail peut être très dommageable pour l'audition et cela se produit généralement de manière progressive, de sorte que les employés ne sont pas conscients des dangers jusqu'à ce qu'ils aient développé une perte auditive permanente. Outre la perte auditive progressive, il existe également une perte auditive due à des bruits soudains et extrêmement forts. Ces bouchons d'oreille aident à réduire l'exposition aux bruits dangereux et aux autres bruits forts.

Cet équipement fournit une excellente protection en filtrant les bruits de hautes et basses fréquences.

Industrie, ateliers mécaniques, assemblage automobile, aéroports, B.T.P, visite d'usine, concerts, voyages, etc.

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Bouchons d'oreille contre le bruit. En polyuréthane.
- ✓ Souples et confortables.
- ✓ Avec cordon. Coloris orange.
- ✓ Forme conique facilitant l'insertion.
- ✓ Usage unique.
- ✓ Diamètre nominal: 6-12 mm.
- ✓ **Conditionnement:**
  - Boîte distributrice de 200 paires.
  - Chaque paire sous sachet individuel.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

>> Principaux atouts

- ✓ Souple et confortable. Forme conique, facile à insérer.
- ✓ Facile à utiliser, sans entretien (usage unique)
- ✓ Présentation pratique en boîte distributrice. Emballage individuel hygiénique.
- ✓ Excellent affaiblissement acoustique.

>> Conformité

Cet équipement de protection a été testé selon la norme européenne suivante :

- **EN 352-2 : 2002.** Protecteurs contre le bruit. Exigences générales. Partie 2: bouchons d'oreille.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **INSPEC.** Organisme notifié **n°2849.**

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **INSPEC.** Organisme notifié **n°2849.**

La déclaration EU de conformité est disponible à l'adresse suivante : <http://docs.singer.fr>

Valeurs de l'affaiblissement acoustique. Valeur SNR conformément à l'ISO/DIS 4869-2 avec le paramètre  $\alpha = 1$

Valeur SNR : **34 dB (H:33 dB M:31 dB L: 28 dB)**

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Moyenne (dB)	36.3	33.0	33.3	36.1	37.1	36.1	41.8	38.5
Ecart-type	6.0	6.7	7.6	7.4	4.7	4.8	3.6	3.9
APV (dB)	30.3	26.3	25.7	28.7	32.4	31.3	38.2	34.6



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

